

Affaire suivie par :

Benjamin CHEVILLON
Tél : +33 (0)1 41 62 62 83
Télécopie : +33 (0)1 49 17 90 61
benjamin.chevillon@afnor.org

Priscilla MAGANZA
Téléphone : +33 (0)1 41 62 62 75
priscilla.maganza@afnor.org

nos références : BCV/PRM/096/FAB/Décisions/Ltre envoi certificat

objet : MARQUE NF-EQUIPEMENTS DE CHANTIER

p.j. : mentionnée

Copies : M. ARVAULT – GINGER CEBTP

Monsieur Marcello BIANCHI
MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l.
Division Ponteggi Dalmine
Via Giovanni Della Casa, 12
I-20151 MILANO
ITALIE

Le 30 octobre 2009

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint :

Pour votre usine de GRAFFIGNANA :

⇒ la décision de reconduction N°16.05 du 15/10/2009,

Le droit d'usage vous est accordé pour une durée d'un an à compter de la date de la présente décision.

Vous en souhaitant bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Benjamin CHEVILLON
Ingénieur Certification



Organisme certificateur :

AFNOR Certification

11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

Secrétariat Technique

Laboratoire d'essais

Organisme d'inspection


GINGER CEBTP

ZAC la Clef de Saint-Pierre - 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

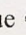

MARQUE  -ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER



ATTESTATIONS DE DROIT D'USAGE

 -096

<p>Titulaire : MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l. Via Giovanni della Casa, 12 I - 20151 MILANO ITALIE</p>	<p>Usine : GRAFFIGNANA</p>
---	--

Le présent document comporte 2 attestations ; il se rapporte à l'ensemble des modèles du fabricant bénéficiant du droit d'usage de la marque  et relevant de l'application « Équipements de chantier » ; il contient notamment la nomenclature  des sous-ensembles pour les échafaudages de façade à composants préfabriqués.

AVERTISSEMENT

- La classification conventionnelle des échafaudages au titre des normes européennes NF EN 12810 -1 et 2 et NF EN 12811 -1, 2 et 3 est donnée pour une configuration de maille uniforme non recouverte, et pour une configuration de maille uniforme recouverte d'un filet de porosité $\geq 50\%$ dont les caractéristiques sont prises en compte dans les conditions spécifiées à l'annexe A de la norme NF EN 12811-1 notamment au § A.2.1.

La signification des abréviations dans les tableaux est la suivante :

N.R : échafaudage non recouvert

Échafaudage en acier : ancré en quinconce tous les 24 m² pour une maille de 3 m de longueur, 20 m² pour une maille de 2,5 m et 16 m² pour une maille de 2 m.

Échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m

R : échafaudage recouvert par filet

Échafaudage en acier ou échafaudage en alliage d'aluminium : ancré tous les 12 m² pour une maille de 3 m de longueur, 10 m² pour une maille de 2,5 m et 8 m² pour une maille de 2 m.

- La classification conventionnelle des échafaudages résultant de l'application des normes ci-dessus est faite sur des bases différentes de celle qui résultait de l'application de la norme NF HD 1000 en ce qui concerne les efforts de vent.

Les valeurs des pressions de vent ont été choisies (norme NF EN 12811-1 § 6.2.7.4.1) de sorte que

« Normalement, ces pressions ne seront pas dépassées dans la majeure partie de l'Europe ».

En fait, cette application conduit à des effets sensiblement supérieurs à ceux qui résulteraient de l'application des Règles NV 65 modifiées dans la majeure partie du territoire de la France Métropolitaine (notamment les zones 1 et 2). Des configurations recouvertes par filets avec une densité d'ancrage inférieure ou recouvertes par bâches sont donc envisageables (particulièrement dans ces zones) mais nécessitent une justification spécifique par le calcul.

- Les planchers d'accès à trappe doivent, s'ils ont disposés dans une maille courante, supporter les charges de la classe prévue pour l'échafaudage. Si les accès sont disposés dans une maille spécifique hors zone de travail (cas d'une maille d'accès « en verrue » notamment) ils doivent au moins supporter les charges de la classe 3.

ATTESTATION DE DROIT D'USAGE
MARQUE NF-ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur :
AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX
Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection :
GINGER CEBTP – ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION À LA MARQUE NF		
N° 16.01	du	13 / 07 / 2005
RECONDUCTION DE LA MARQUE NF		
N° 16.05	du	15 / 10 / 2009
Identification de l'usine N°16		

La société :

MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l.
Via Giovanni della Casa, 12
I – 20151 MILANO
ITALIE

Pour son usine de: GRAFFIGNANA

Correspondant AFNOR Certification :
M. Benjamin CHEVILLON Tél : 01 41 62 62 83
Fax : 01 49 17 90 61
Correspondant GINGER CEBTP :
M. Michel ARVAULT Tél : 01 30 85 24 95
Fax : 01 30 85 21 80



est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque NF de conformité aux normes NF EN 12810 parties 1 et 2 et NF EN 12811 parties 1, 2 et 3, relatives aux échafaudages de façade à composants préfabriqués, aux spécifications complémentaires du Référentiel NF-096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

ÉCHAFAUDAGES DE FAÇADE À COMPOSANTS PRÉFABRIQUÉS								
Modèle (Date d'effet)	Structure porteuse	Trame maxi	Classe du modèle selon les planchers dont il est équipé					
			Planchers modulaires acier l = 0,33m				Plateaux mixtes aluminium bois pour accès l = 0,66 m	
			h = 75 mm		h = 50 mm			
			NR	R	NR	R	NR	R
SM 8 (13/07/2005)	Structure multidirectionnelle-multiniveau Acier galvanisé $\sigma_e \geq 310 \text{ N/mm}^2$ Largeur 0,81 m	3,00 m	4	4	3	3	5	5
		2,50 m			4	4	6	6
		1,80 m			4	4	6	6
	Largeur 1,14 m	3,00 m	4	4	3	3	4	4
		2,50 m			3	3	4	4
		1,80 m			3	3	5	5

Attention : pour la signification des abréviations et les conditions d'attribution des classes, se reporter à l'avertissement en page 2 du présent document

Pour se référer à la marque NF, une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature NF du modèle.

La nomenclature NF du modèle ci-dessus est donnée en page 4 du présent document.
Elle fait partie intégrante de l'attestation.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF-096.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN

SM 8

Désignation des sous-ensembles	Références
Vérins de pied	3040501102 - 3040501102
Socle fixe (platine de pied)	3040501126
Portique passage piétons	3150800181
Chevêtre pour passage piéton	3150800161
Montants	3150100481 - 3150100471 - 3150100461 - 3150100451 - 3150100441 - 3150100431 - 3150100421 - 3150100411
Élément de départ	3150100401
Longerons (moises)	3150201271 - 3150201151 - 3150201141 - 3150201171 - 3150201161
Traverses	3150201121 - 3150201131
Traverses renforcées	3150300821 - 3150300811 - 3150300801
Lisses supérieures pour garde corps	3150201281 - 3150201221 - 3150200211 - 3150201241 - 3150201201 - 3150201191 - 3150201231 - 3150201181
Garde-corps de montage et d'exploitation	3150201291 - 3150201101 - 3150201091 - 3150201081
Diagonales de façade	3150500471 - 3150500431 - 3150500391 - 3150500381 - 3150500371
Diagonales en plan	3150400351 - 3150400341 - 3150400281 - 3150400331 - 3150400271 - 3150400321 - 3150400291 - 3150400311 - 3150400301
Diagonales latérales	3150500461 - 3150500451
Consoles	3150700121 - 3150700151 - 3150700361 - 3150700371
Arbalétriers renfort de console	3150700381 - 3150700391
Poutres de franchissement	3150800311 - 3150800301 - 3150800291
Chevêtres de liaison de poutres	3150800331 - 3150800321
Échelle d'accès - Main courante	3070300191 - 3070300201
Panneau indicateur des charges d'exploitation	6050500220
La classe d'un modèle dépend des planchers dont il est équipé. Se reporter à l'attestation ou aux étiquettes collées sur les planchers.	
Modules en acier galvanisé pour plancher : * hauteur 75 mm - largeur 0,33 m × longueur [3,0 m]	3070101581
* hauteur 50 mm - largeur 0,33 m × longueur [3,0 m] [2,5 m] [1,8 m] [1,14 m] [0,81 m]	3070101631 - 3070101291 - 3070101281 - 3150201001 - 3150200991
Plateaux mixtes aluminium-bois à trappe pour planchers d'accès : * largeur 0,66 m × longueur [3,0 m] [2,5 m] [1,8 m]	3070101559 - 3070101659 - 307011649

ATTESTATION DE DROIT D'USAGE
MARQUE NF-ÉQUIPEMENTS DE CHANTIER

Organisme certificateur :
 AFNOR Certification – 11, rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX
 Secrétariat Technique - Laboratoire d'essais et Organisme d'inspection :
 GINGER CEBTP – ZAC la Clef de Saint-Pierre – 12 avenue Gay-Lussac - 78990 ÉLANCOURT

ADMISSION À LA MARQUE NF		
N° 16.01	du	13 / 07 / 2005
RECONDUCTION DE LA MARQUE NF		
N° 16.05	du	15 / 10 / 2009
Identification de l'usine N° 16		

La société :

MARCEGAGLIA Buildtech S.r.l.
Via Giovanni della Casa, 12
I – 20151 MILANO
ITALIE

Pour son usine de: GRAFFIGNANA

Correspondant AFNOR Certification :	
M. Benjamin CHEVILLON	Tél : 01 41 62 62 83
	Fax : 01 49 17 90 61
Correspondant GINGER CEBTP :	
M. Michel ARVAULT	Tél : 01 30 85 24 95
	Fax : 01 30 85 21 80



est autorisée à apposer, sur les produits ci-dessous, la marque NF de conformité aux normes NF EN 12810 parties 1 et 2 et NF EN 12811 parties 1, 2 et 3, relatives aux échafaudages de façade à composants préfabriqués, aux spécifications complémentaires du Référentiel NF-096 et dans les conditions fixées par celui-ci.

ÉCHAFAUDAGES DE FAÇADE À COMPOSANTS PRÉFABRIQUÉS								
Modèle (Date d'effet)	Structure porteuse	Trame maxi	Classe du modèle selon les planchers dont il est équipé					
			Planchers modulaires acier l = 0,33m				Plateaux mixtes aluminium bois pour accès l = 0,66 m	
			h = 75 mm		h = 50 mm			
			NR	R	NR	R	NR	R
REALPONT (13/07/2005) Realpont 75	Structure à cadres Acier galvanisé $\sigma_c \geq 310$ N/mm ² Largeur 0,75 m	3,00 m	4	4	3	3	6	6
		2,50 m			4	4	6	6
		1,80 m			4	4	6	6
Realpont 105	Largeur 1,05m	3,00 m	3	3	3	3	3	3
		2,50 m			3	3	4	4
		1,80 m			3	3	4	4

Attention : pour la signification des abréviations et les conditions d'attribution des classes, se reporter à l'avertissement en page 2 du présent document

Pour se référer à la marque NF, une structure d'échafaudage montée à partir d'un modèle certifié ne doit comporter, pour les sous-ensembles soumis au marquage, que ceux figurant dans la nomenclature NF du modèle.

La nomenclature NF du modèle ci-dessus est donnée en page 4 du présent document.

Elle fait partie intégrante de l'attestation.

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Elle est prononcée au vu des résultats des contrôles internes à l'entreprise, ceux-ci ayant été confirmés par les essais réalisés lors des visites effectuées par l'organisme de vérification et le cas échéant par les essais réalisés au laboratoire de la marque.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée d'un an à compter de la présente décision, sous réserve des contrôles effectués par AFNOR CERTIFICATION qui peut prendre toute sanction conformément aux Règles générales de la marque NF et au Référentiel NF-096.

Le Directeur Général Délégué

Jacques BESLIN

REALPONT 75 / 105

Désignation des sous-ensembles	Références
Vérins de pied	3040501082 – 3040501092
Socle fixe (platine de pied)	3030100046
Portique passage piétons	3040104071
Cadre RP 75	3040106061
Cadre RP 105	3040106051
Montant terminal support garde-corps	3040303011
Lisses et sous-lisses	3040201515 – 3040201385 – 3040201395
Garde-corps d'about RP 75	3040206111
Garde-corps d'about RP 105	3040206081
Garde-corps de montage et d'exploitation	3040201501 – 3040201471 – 3040201461 – 3040201481 – 3040201491
Plinthes	3070200151 – 3070200141 – 3070200101
Diagonales de façade	3040201525 – 3040201365 – 3040201375
Diagonales en plan	3040201545 – 3040201405 – 3040206415 – 3040206535 – 3040201425 – 3040206435 – 3040201445 – 3040204455 – 3040201555
Consoles	3040306051 – 3040306021
Arbalétriers renfort de console	3040306071 – 3040306061
Poutres de franchissement	3040601191 – 3040601211 – 3040601181 – 3040601201
Chevêtres de liaison de poutres	3040601231 – 3040601221
Échelle d'accès – Main courante	3070300171 – 3070300181
Panneau indicateur des charges d'exploitation	6050500220
La classe d'un modèle dépend des planchers dont il est équipé. Se reporter à l'attestation ou aux étiquettes collées sur les planchers.	
Modules en acier galvanisé pour plancher :	
* hauteur 75 mm – largeur 0,33 m × longueur [3,0 m]	3070101581
* hauteur 50 mm – largeur 0,33 m × longueur [3,0 m] [2,5 m] [1,8 m] [1,14 m] [0,81 m]	3070101631 – 3070101291 – 3070101281 – 3150201001 – 3150200991
Plateaux mixtes aluminium-bois à trappe pour planchers d'accès :	
* largeur 0,66 m × longueur [3,0 m] [2,5 m] [1,8 m]	3070101559 – 3070101659 – 307011649